

Huppe fasciée

Upupa epops

Ordre: Coraciiformes / Famille: Upupidés

Taille de 26 à 32 cm / Envergure 42 à 46 cm
/ Plumage sable et noir rayé de bandes
blanches / Huppe érectile / Long bec arqué



Vol battu / Ondulant / Irrégulier / Silhouette
typique de grand papillon



Chant composé de 2 à 6 signaux /
Classiquement un «poupoupou» est répété



Fréquente les boisements lâches et évite les
zones forestières plus dense / S'alimente dans
les zones de couverture végétale basse



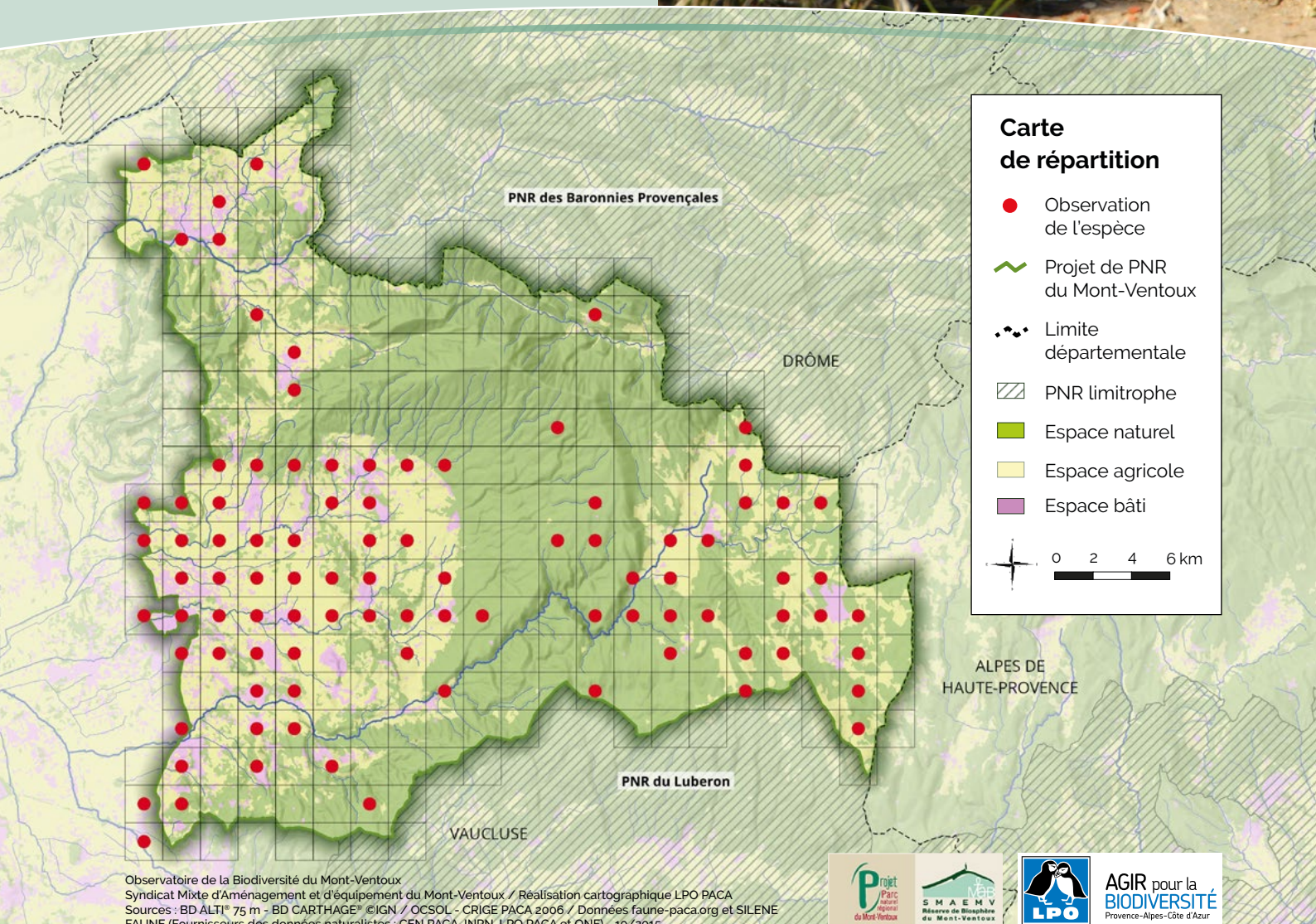
Alimentation à base d'arthropodes
essentiellement / Nombreux insectes
souterrains



L'espèce est migratrice transsaharienne
dans le projet de PNR du Mont-Ventoux



Huppe fasciée © Aurélien AUDREY/ARF

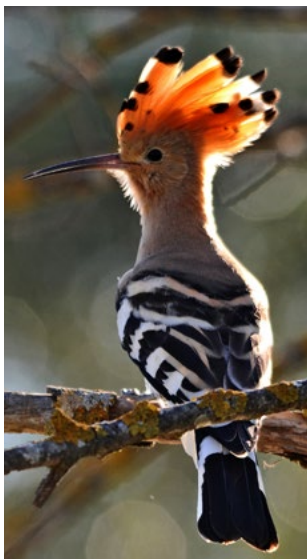


Q – IDENTIFICATION



Les deux caractères les plus notables sont la présence d'une huppe érectile aux plumes maculées de noir à l'apex et d'un long bec gris sombre, teinté de rosâtre à la base, légèrement arqué

© Helene GOLIARD



© Jean-Pierre MICHEL

► Éléments d'identification :

La Huppe fasciée est un oiseau de la taille du Geai des chênes *Garrulus glandarius* (26 à 32 cm). Son plumage est caractéristique : tête, poitrine, partie antérieure du manteau et des petites couvertures alaires sable orangé ; ailes, dos et queue noirs rayés de bandes blanches, notamment sur les scapulaires ; ventre et couvertures sous-caudales blanc pur ; flancs et bas de la poitrine marqués de quelques stries sombres. Les deux caractères les plus notables sont la présence d'une huppe érectile aux plumes maculées de noir à l'apex et d'un long bec gris sombre, teinté de rosâtre à la base, légèrement arqué, qui donne à la tête de la Huppe une forme de pioche (epops en grec). Le dimorphisme sexuel est peu accusé, les femelles étant généralement plus petites, plus ternes avec une gorge plus blanchâtre. Les jeunes sont semblables aux femelles mais ont un bec et une huppe moins longs. En vol, la huppe présente une silhouette typique de grand papillon aux ailes larges et arrondies. Le vol est battu, ondulant et souvent irrégulier.

► Confusions possibles :

La Huppe fasciée est un oiseau dont la morphologie, le plumage et le chant sont caractéristiques, excluant en Europe toute confusion avec d'autres espèces.

► Chant et manifestations sonores :

Le chant peut se composer de deux à quatre, voire cinq ou six signaux. Classiquement, un « *poupoupoup* » sonore est répété inlassablement avec une pause de séparation d'une à deux secondes. Les principaux cris sont émis lors d'interactions entre individus ou près du nid et consistent en chuintements puissants. Les jeunes quémendant la nourriture émettent des cris aigus stridents, de plus en plus roulés avec l'âge.

🔬 – BIOLOGIE

► Habitats de l'espèce :

La Huppe fasciée est une espèce qui s'alimente sur des terrains dont la couverture végétale est basse et/ou lâche (généralement < 10 cm), voire absente. On l'observe donc sur des dunes, des pelouses, des prairies pâturées, des marges de cultures, des vignes et le long des chemins ou des routes. Elle utilise ces milieux du niveau de la mer jusqu'à 1 700m. Elle fréquente des boisements lâches (pinèdes dunaires, parcs, vergers de haute-tige, oliveraies, bocages) mais évite les zones forestières plus denses où on ne la trouve que dans les grandes coupes récentes ou les larges pare-feu. Elle déserte aussi bien les zones palustres que l'openfield soumis à l'agriculture intensive. Elle fréquente assidûment les zones périurbaines ou les hameaux des campagnes cultivées et niche souvent en quartiers résidentiels.

► Comportements :

Bien que diurnes, les huppes semblent migrer aussi bien de jour que de nuit.

► Régime alimentaire :

Le régime alimentaire de la Huppe fasciée se compose essentiellement d'arthropodes de taille moyenne à grande, capturés au sol, rarement après une courte poursuite en vol. La huppe consomme de très nombreux insectes souterrains, dont beaucoup à l'état larvaire (diptères, coléoptères, lépidoptères, névroptères, gryllidés etc.). En surface, elle attrape de nombreux arthropodes : orthoptères, coléoptères, lépidoptères et arachnides. Accessoirement, lézards, têtards, mollusques ou baies sont consommés.

► **Reproduction :**

Les premiers migrateurs sont détectés en février, mais les arrivées ont surtout lieu en mars. L'espèce fait généralement 2 nichées entre avril et août, exceptionnellement 3. La Huppe est cavicole et le nid, réduit à sa plus simple expression, comporte quelques matériaux : mousse, feuilles, brin d'herbe, mais les œufs peuvent aussi bien être déposés à même le fond de la cavité. L'incubation est assurée par la femelle et dure 15-18 jours. L'éclosion est asynchrone et les jeunes restent 20-26 jours au nid. Ils sont protégés par la femelle durant 9-14 jours et alimentés par le mâle. Dès juillet, mais surtout en août, les huppés entament leur migration postnuptiale, qui les conduira vers l'Afrique subsaharienne.

— AIRE DE RÉPARTITION —



► **Distribution géographique (à l'échelle internationale, nationale et régionale) :**

La Huppe fasciée est une espèce des régions paléarctique, afro-tropicale et orientale. En Europe, elle est présente au sud d'une ligne reliant la Bretagne à l'Estonie, via le nord-est de l'Allemagne. Elle n'est cependant abondante que dans les pays soumis à des influences méridionales marquées, à savoir les pays du pourtour méditerranéen et de la mer noire. L'hivernage s'effectue en Afrique subsaharienne, mais s'observe également dans les pays méditerranéens, voire de façon anecdotique en France, où quelques oiseaux sont observés annuellement. En France, l'espèce est présente de façon relativement homogène au sud d'une ligne Rennes-Grenoble. Sa répartition est plus morcelée et moins dense au nord. En région PACA, elle évite la haute montagne et une partie du littoral provençal. L'espèce semble particulièrement abondante en Crau et en Camargue, profitant de l'élevage extensif (bovin et ovin) qui lui est favorable. De même, les régions d'Apt et de Forcalquier sont de véritables bastions pour l'espèce. Elle est également bien présente dans les Hautes-Alpes, appréciant les prairies, les bocages et les vergers.

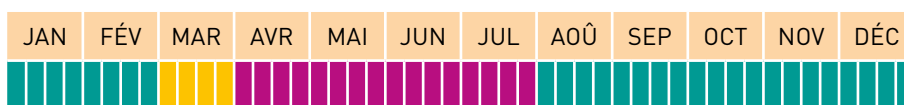
— CONNAISSANCES SUR LE MONT-VENTOUX —



► **Statut biologique :**

L'espèce est migratrice transsaharienne.

► **Phénologie :**



- Cantonnement et accouplement
- Nidification : Ponte et incubation, élevage des jeunes
- Migration et hivernage

► **Localisation sur le Mont-Ventoux :**

cf. carte de répartition de l'espèce à l'échelle du projet de PNR.



© Aurélien AUDEVARD



© Jean-Pierre MICHEL

► Évolution des populations sur le Mont-Ventoux :

Les populations vauclusiennes de Huppe ont subi une très forte diminution depuis la fin des années 1960, et au milieu des années 1990, l'espèce n'était plus mentionnée régulièrement que dans le Pays d'Apt et sur le Plateau d'Albion. En plus de ce dernier secteur, la Huppe semble actuellement bien représentée dans le Comtat Venaissin également.



► Études et suivis réalisés sur le Mont-Ventoux :

Pas de suivi de l'espèce, ni d'étude spécifique connue à ce jour.



— CONSERVATION —

► Statuts de protection (protection nationale/européenne ; statuts internationaux) & Statuts de conservation (Liste rouge PACA ; Liste rouge France; Liste rouge UICN)

Statuts de protection		Statuts de conservation		
Directive Oiseaux	-	Europe	Préoccupation mineure	LC
Convention de Berne	Annexe 2 et 3	France	Préoccupation mineure	LC
Convention de Bonn	-	Région	Préoccupation mineure	LC
Convention de Washington	-	Sources : UICN, liste rouge (LR), dire d'expert (DE)		
Protection nationale	Espèce protégée			
Autre(s) statut(s)				
Espèce Remarquable ZNIEFF en PACA				

► Facteurs de régression :

Les menaces affectant la Huppe fasciée pèsent sur l'habitat de chasse, la ressource trophique et la disponibilité en sites de reproduction. L'intensification agricole s'est traduite durant les dernières décennies par la régression des surfaces en herbe au profit de la céréaliculture intensive. Intrants, travaux du sol et uniformité du couvert végétal se traduisent par une très faible diversité entomologique et une faible biomasse disponible en insectes. L'abondante utilisation de pesticides peut avoir un impact non négligeable sur cette espèce. Dans les zones pâturées, le traitement du bétail par des vermifuges rémanents (ivermectine et diclorvos par ex.) entraîne de désastreuses conséquences sur les peuplements entomologiques. A l'inverse, de nombreux secteurs ouverts, autrefois soumis au pâturage, souffrent d'un abandon des pratiques pastorales et se reboisent inexorablement. C'est par exemple le cas de nombreux causses méridionaux, de pelouses calcicoles de plaines ou des piémonts montagneux. La disponibilité en sites de nidification est elle aussi en forte régression, que ce soit avec la perte des haies ou des vieux arbres isolés, trop souvent victimes de l'agriculture intensive ou de l'abandon de certaines pratiques comme la taille en têtard. Enfin, les rénovations du bâti rural se traduisent souvent par la disparition des anfractuosités des murs.

► Mesures de conservation :

Sa conservation passe par la préservation des milieux naturels. Favoriser la sauvegarde des pelouses calcicoles présenterait un grand intérêt pour cette espèce comme pour tout un cortège d'espèces faunistiques et floristiques inféodées à ces milieux. Cela implique notamment un fort soutien à l'élevage extensif, notamment dans les secteurs de déprise. En zones cultivées, la préservation de parcelles enherbées pluriannuelles est importante et la dimi-

nution des intrants chimiques est à encourager. Les espaces les plus intéressants sont actuellement les jachères spontanées, les bordures de chemin et de routes, les séparations de champs et les lisières de haies. Le maintien voire la plantation d'arbres isolés et des haies sont à encourager. Promouvoir la viticulture enherbée, qui préserve les sols et diversifie l'entomofaune, peut présenter un grand intérêt dans les zones viticoles intensives, à condition que les bandes enherbées ne fassent pas l'objet d'entretiens chimiques. En zone d'élevage, il convient de favoriser l'utilisation des vermifuges les moins toxiques (moxidectine par ex.) et de promouvoir des traitements en fin d'hiver et à l'automne, évitant les bolus à diffusion lente. Dans la mesure du possible, les bêtes récemment vermifugées devraient être confinées durant les jours suivant leur traitement sur des espaces restreints et à faible valeur environnementale avant la mise à l'herbe dans des espaces plus sensibles (zones de marais, bocage, causses). Les arbres creux isolés, en bocage ou en lisière, devraient être conservés. Des programmes de replantation d'arbres isolés devraient être encouragés. Dans les zones pauvres en sites de reproduction, et dans l'attente de l'obtention d'un réseau de cavités naturelles pérenne (vieillessement du bocage ou d'arbres isolés), la mise en place provisoire de nichoirs peut permettre le maintien d'une population.

— LIENS & OUVRAGES À CONSULTER —



Bibliographie

- ARLETTAZ, R. (1984). *Ecologie d'une population de Huppés, Upupa e. epops, en Valais : répartition spatiale, biotopes et sites de nidification*. Nos Oiseaux, 37 (5) : pp 197-222.
- ARLETTAZ, R., FOURNIER, J. & ZBINDEN, N. (2000).- *Evolution démographique à long terme (1979-1998) d'une population témoin de Huppe fasciée Upupa epops en Valais et stratégie de conservation ciblée*. Nos Oiseaux, 47 : pp 19-27.
- BENTON, T.G., BRYANT, D.M., COLE, L. & CRICK H.Q.P. (2002). *Linking agricultural practice to insect and bird populations: a historical study over three decades*. Journal of Applied Ecology, 39 : pp 673-687.
- BERGER, T. & ARLETTAZ, R. (2004). *Pesticide and PCB contamination in a small population of Upupa epops in Switzerland and toxicological implications*. Thèse des universités de Berne et Fribourg, en collaboration avec la Eidgenössisch Technischen Hochschule de Lausanne (EPFL).
- BIRDLIFE INTERNATIONAL (2004). *Birds in Europe: population estimates, trends and conservation status*. Cambridge, UK: BirdLife International. (BirdLife Conservation Series n°12), 374 p.
- CRAMP, S. (Ed.) (1985). *The Birds of the Western Palearctic. Vol IV. Terns to woodpeckers*. Oxford University Press, Oxford, London, New-York, 960 p.
- CLERE E. & BRETAGNOLLE V. (2001). *Disponibilité alimentaire pour les oiseaux en milieu agricole : biomasse et diversité des arthropodes capturés par la méthode des pots-pièges*. Rev. Ecol. (Terre Vie), 56 : pp 275-297.
- DEL HOYO, J., ELLIOTT, A. & SARGATAL, J. (Eds.) (2001). *Handbook of the birds of the world. Vol. 6. Mousebirds to Hornbills*. Lynx Edicions, Barcelona, 589 p.
- ERROUISSI, F., ALVINERIE, M., GALTIER, P., KERBOEUF, D. & LUMARET, J.P. (2001). *The negative effects of the residues of ivermectin in cattle dung using a sustained-release bolus on Aphodius constans (Duft.) (Coleoptera: Aphodiidae)*. Vet. Res., 32 : pp 421-427.
- FOURNIER, J. (1992). *La Huppe fasciée en Valais*. Info-Nature, 33 : np.
- FOURNIER, J. & ARLETTAZ, R. (2001). *Food provision to nestlings in the Hoopoe Upupa epops: implications for the conservation of a small endangered population in the Swiss Alps*. Ibis 143: pp 2-10.
- GLUTZ VON BLOTZHEIM, U. N. & BAUER, K. M. (1980). *Handbuch der Vögel Mitteleuropas. Band 9. Columbiformes - Piciformes*. Akademische Verlagsgesellschaft, Wiesbaden.
- HAGEMEIJER, W.J.M. & BLAIR, M.J. (1997). *The EBCC Atlas of European Breeding Birds*.

Their distribution and abundance. T. et A. D. Poyser, London, 903 p.

JOHANNOT F. & WELTZ M. coord. (2012). *Cahiers d'habitats Natura 2000. Connaissance et gestion des habitats et des espèces d'intérêt communautaire. Tome 8 Oiseaux (volume 2 de la Fauvette sarde à l'Oie cendrée, 390 page)*. La documentation française, Paris.

LUMARET, J.P. (1986). *Toxicité de certains helminthocides vis-à-vis des insectes coprophages et conséquences sur la disparition des excréments de la surface du sol.* Acta Oecologica, Oecol. Applic., 7 (4) : 313-324.

LUMARET, J.P., GALANTE E., LUMBRERAS C., MENA C., BERTRAND M., BERNAL J.L., COOPER J.F., KADIRI N. & CROWE D. (1993). *Field effect of antiparasitic drug ivermectin residues on dung beetles (Insecta, Coleoptera).* Journal of Applied Ecology, 30 : 428-436.

MÜNCH, H. (1952). *Der Wiederhopf. Die Neue Brehm Bücherei.* Akademische Verlagsgesellschaft Geest & Portig K.-G., Leipzig, 70 p.

OLIOSO, G., (1989). *La Huppe fasciée en France en 1988.* L'Oiseau Magazine, 15 : pp 40-43

OLIOSO, G. (1996). *Oiseaux de Vaucluse et de la Drôme provençale.* Centre de Recherche sur

les Oiseaux de Provence, Conservatoire Etude des Ecosystèmes de Provence & Société d'Etudes Ornithologiques de France. 207 p

VANSTEENWEGEN, C. (1998). *L'histoire des oiseaux de France, Suisse et Belgique. L'évolution des populations, le statut des espèces.* Delachaux et Niestlé, Lausanne, Paris, 336 p.

VINCENT-MARTIN, N. (2009) Huppe fasciée *Upupa epops*, In : FLITTI, A., KABOUCHE, B., KAYSER, Y. & OLIOSO, G. (2009). *Atlas des oiseaux nicheurs de Provence-Alpes-Côte d'Azur.* LPO PACA. Delachaux et Niestlé, 544p



**Syndicat Mixte
d'Aménagement et
d'Équipement
du Mont-Ventoux et de
Préfiguration du Parc Naturel
Régional du Mont-Ventoux**

830, av. du Mont-Ventoux
84200 Carpentras

☎ 04 90 63 22 74

✉ accueil@smaemv.fr

🌐 smaemv.fr



LPO PACA

Villa Saint-Jules
6, av. Jean-Jaurès
83400 Hyères

☎ 04 90 63 22 74

✉ paca@lpo.fr

🌐 paca.lpo.fr

Rédaction :

Olivier HAMEAU,
Jeremy RASTOUIL

Relecture :

Magali GOLIARD,
Anthony ROUX

Cartographie :

Marion MENU

Infographie :

Sébastien GARCIA

Réalisation LPO PACA, 2015